

Un terreau à fleurs pour notre terre mère

Comment quatre presses et un toit remplacent les combustibles fossiles



La société Ricoter, d'Aarberg, une entreprise qui cultive la protection du climat

Entre 2000 et 2010, RICOTER a diminué ses émissions de CO₂ de 97%. La société doit ce succès au fait d'avoir renoncé à l'énergie thermique pour le séchage des terres lavées des betteraves.

Un jardinier amoureux de son jardin ne voudrait pas utiliser pour ses fleurs et ses légumes un terreau qui nuise au climat et à la nature. Or, aujourd'hui encore, de nombreux terreaux contiennent de la tourbe destinée à améliorer leur fertilité, dont l'extraction détruit des tourbières abritant diverses espèces animales et végétales précieuses. Cette extraction pose également d'autres problèmes graves, notamment parce qu'elle libère des masses considérables de CO₂ : le carbone stocké peut représenter jusqu'à la moitié du poids de la tourbe.

RICOTER a investi beaucoup de temps et d'argent dans la recherche et le développement pour proposer du terreau à base de produits recyclés. La société offre ainsi depuis des décennies des terreaux dans lesquels la tourbe

est remplacée dans toute la mesure du possible par des adjuvants respectueux du climat, comme les fibres de bois. Au cours de la dernière décennie, elle a atteint un nouvel objectif ambitieux: sa production de plus de 50 types de terreaux n'utilise plus aucun combustible fossile pour le séchage.

Le pressage remplace l'essorage

À son arrivée en fabrique, à Aarberg ou Frauenfeld, la betterave sucrière est recouverte d'une pellicule de terre, elle doit donc d'abord être nettoyée. Cette terre, mêlée à de l'eau, forme une boue, la terre lavée des betteraves, qui, une fois séchée, est l'une des composantes essentielles des terreaux de RICOTER. Ce procédé de valorisation est unique en Europe.

Il y a quelques années encore, les terres lavées des betteraves étaient séchées par centrifugation, ce qui permettait d'obtenir une teneur en matière sèche de 50%. La masse était ensuite chauffée dans des tambours ➔

ERNST ZESIGER

Chef d'entreprise



M. Zesiger, en tant que fabricant de terreau, RICOTER vend des produits ayant un fort lien avec la nature, d'où des

questions très directes de la clientèle concernant l'écocompatibilité. Si elle n'était pas si soucieuse du climat, RICOTER serait-elle concurrentielle ?

Au moment de la création de RICOTER – au début des années 1980 –, la protection du climat n'était pas aussi importante qu'aujourd'hui. En investissant dans la durabilité, et en contribuant à la protection du climat, RICOTER se distingue de la concurrence. RICOTER est l'unique fournisseur de terreau doté du label climatop. Les terreaux climatop sont un gage de respect du climat.

L'un des composants essentiels de vos produits est un dérivé de la fabrication du sucre à partir de la betterave. Quelle est la dépendance de RICOTER vis-à-vis du marché suisse du sucre ?

Le marché suisse du sucre joue un rôle important pour RICOTER et nous travaillons de manière très étroite et constructive avec la sucrerie d'Aarberg et la sucrerie de Frauenfeld. Dans de nombreux secteurs économiques, une collaboration très étroite est source de dépendance. L'important est d'être conscient des risques et des chances liés à cette dépendance.

Dans le cadre de votre collaboration avec l'AEnEC, vous êtes intégré dans un groupe bernois d'exploitations industrielles, vous êtes donc un objet exotique dans le groupe. Vos contacts avec les entreprises de votre groupe vous apportent-ils néanmoins quelque chose ?

C'est vrai, RICOTER a une autre position que les autres entreprises du groupe, mais nous n'avons pas le sentiment d'être un objet exotique. Nous avons un même but: améliorer l'efficacité énergétique et réduire l'intensité du CO₂. Nos contacts avec les sociétés du groupe sont enrichissants, ils vont d'ailleurs au-delà de la thématique du CO₂.

Vous collaborez avec l'AEnEC depuis 2002. Quelle est la contribution de l'AEnEC aux progrès que vous avez ➔



Le nouvelle halle permet le séchage naturel de nuit des terres lavées des betteraves

alimentés au gaz naturel, pour faire passer la teneur à 20% par évaporation. Ce chauffage était la plus grande source du volume de CO₂ produit par RICOTER.

Lorsque l'entreprise décida de réduire ses émissions de CO₂, on visa à améliorer l'efficacité du séchage non thermique et les centrifugeuses furent remplacées par des filtre-presses à chambres à membranes. La teneur en matière sèche ainsi obtenue était plus élevée qu'avec les centrifugeuses. Le succès fut au rendez-vous, puisque depuis 2001, date de l'installation de la quatrième filtre-presse à chambres à membrane, la consommation de gaz n'a cessé de diminuer.

Le pressage produisit rapidement une teneur en matière sèche de 65 %, avant que d'autres mesures – l'apport de flocculants et le perfectionnement des presses par ex. – ne permettent d'obtenir une teneur en eau des terres lavées des betteraves de 25% seulement après pressage. La consommation de gaz, qui s'élevait encore à 3090 MWh en 2000, diminua alors vertigineusement.

La couverture remplace le chauffage

En 2010, la consommation de gaz ne s'élevait plus qu'à 83 MWh. Elle ne sert désormais plus qu'à chauffer les bâtiments et l'eau et non plus à sécher

le terreau. Deux ans avant, RICOTER avait investi près de deux millions de francs dans une toiture. « Les terres lavées des betteraves arrivent en automne, peu après la récolte. Or, les produits RICOTER se vendent beaucoup au printemps. En stockant les terres lavées des betteraves, qui sont déjà fortement séchées, sous toit, nous évitons leur réhumidification et nous favorisons leur séchage naturel, jusqu'à obtenir un taux de matière sèche de

« En stockant les terres lavées des betteraves sous toit, nous favorisons leur séchage naturel de nuit, jusqu'à obtenir un taux de matière sèche de 80 % que nous voulons. »

80 % que nous voulons. Nous n'avons plus besoin de brûler de combustibles fossiles », explique Herbert Würsch, directeur et responsable de gestion de RICOTER.

RICOTER a largement dépassé les objectifs fixés par la loi sur le CO₂. En l'espace de dix ans, elle a fait passer son volume de CO₂ produit de 639 à 16 t/an. En 2010, son intensité en CO₂ se montait à 3%. L'efficacité énergétique était de 250 %. RICOTER a été exemptée du paiement des taxes et peut aujourd'hui vendre des certificats CO₂ à la Fondation Centime Climatique.

accomplis depuis lors ?

La contribution de l'AEnEC aux progrès accomplis par RICOTER dans la protection du climat est fondamentale. Nos contacts sont réguliers, nous abordons des questions techniques ou en lien avec les données nécessaires pour calculer les émissions en CO₂, l'intensité en CO₂ ou l'efficacité énergétique. L'AEnEC accompagne et vérifie la saisie annuelle de nos données dans le système de suivi.

Depuis que le processus de séchage n'utilise plus aucune énergie thermique, vous êtes parvenu à une intensité en CO₂ quasiment nulle. Pouvez-vous encore progresser ?

En modifiant des processus et des façons de faire, en procédant à de nouveaux investissements, il est toujours possible d'améliorer l'efficacité énergétique. Le remplacement de la tourbe par des matières locales qui se régénèrent nous offre encore un potentiel considérable.

RICOTER en bref

- Collaborateurs : 37
- Volume de CO₂ produit en 2000: 639 t
- Volume de CO₂ produit en 2010 : 16 t
- Réduction des émissions de CO₂ de 2000 à 2010 : 97 %
- Efficacité énergétique en 2010 : 250 %
- Énergie électrique nécessaire en 2010 : 895 MWh
- Énergie thermique nécessaire en 2010 : 83 MWh

Contacts

STEFAN KRUMMENACHER /
modérateur AEnEC
Agence de l'énergie pour l'économie AEnEC
stefan.krummenacher@enaw.ch
041 450 54 02

MARTIN KERNEN /
Chef de secteur pour la Suisse romande
Agence de l'énergie pour l'économie AEnEC
Chef de secteur pour la Suisse romande
martin.kernen@enaw.ch
032 933 88 55

ERNST ZESIGER / participant AEnEC
RICOTER Préparation de Terres S.A.
e.zesiger@ricoter.ch
032 391 63 00